

La menace sur les produits et Sans chichis

PRODUITS Nouvelle règle dès juillet



David Madi a remporté la saison 2 de « The Voice Belgique ». Sera-t-il le dernier de la liste ? © D.R.

mesure, aucune réponse n'a encore été donnée. « Notre service juridique est sur le dossier. Nous devons déterminer quelles alternatives peuvent être envisagées. La deuxième saison de The Voice vient de se terminer. On peut donc seulement analyser ses données publicitaires et en tirer des conclusions, confie Emmanuel Tourpe, directeur de la programmation de la RTBF. Pour l'instant, je ne peux pas

**er de liste des impacts
nos programmes »,
ammation de la RTBF**

encore dresser de liste des impacts qu'une telle mesure aura sur nos programmes », ajoute-t-il.

REPÈRE

Une directive européenne

Une mesure En 2009, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, autorisait sur la base d'une directive européenne le placement de produits sur les chaînes télévisées. Une mesure dont profitait déjà RTL-TVI. Son siège étant placé au Luxembourg, la chaîne privée n'était pas soumise au même régime. **Des conditions** Le placement de produits, interdit dans les journaux télévisés et dans les programmes pour enfants, ne peut se faire dans

pictogramme « PP » en début et en fin de programme. **Des sanctions** Le CSA veille au respect des règles en matière de placement de produits. Si celles-ci ne sont pas respectées, cela peut déboucher sur des sanctions financières. En juillet 2010, la RTBF s'était vue condamnée à payer 10.000 euros d'amende et à diffuser un communiqué sur ses antennes pour n'avoir pas respecté certaines règles en la matière dans son programme *A table on riz*.

Un très petit Etat est-il vraiment plus démocratique?

DOCUMENTAIRE

En 2006, son documentaire *Bye-Bye Belgium* mettant en scène la scission de la Belgique avait eu l'effet d'une bombe. Aujourd'hui, le réalisateur Philippe Dutilleul revient sur les écrans avec deux documentaires *Bienvenue chez les p'tits* et *Monseigneur les Indiens*. Ils s'inscrivent dans la lignée de *Bye-Bye Belgium* en questionnant sur le rôle d'un Etat.

Cette fois, Philippe Dutilleul s'est associé au jeune réalisateur belge Julien Oeuillet pour réaliser cet ensemble de deux documentaires baptisé *Small is beautiful*. « Nous avons enquêté durant quatre ans, en Belgique et en Europe sur la thématique du rôle et de la définition d'un Etat, explique Julien Oeuillet. Cela a débouché sur ces deux documentaires. »

Deux films qui traitent, en mélangeant l'ironie, le sérieux, le comique et l'insolite, de questions liées à la démocratie, à la souveraineté et à l'identité nationale.

Le premier *Bienvenue chez les p'tits* propose un voyage guidé par Karl-Heinz Lambertz, le ministre-président de la Région germanophone de Belgique, dans trois micro-Etats : Monaco, Andorre et le Liechtenstein. Il explore leurs fonctionnements politiques, sociaux et économiques. « Est-ce qu'un micro-pays est tout aussi vrai qu'un grand ? Fonctionne-t-il avec davantage de démocratie ? », s'interrogent les deux réalisateurs.

Réalisé dans l'esprit des documentaires insolites à la *Strip-tease*, le deuxième, *Monseigneur les Indiens*, racontera l'histoire d'un roi de pacotille. Depuis sa ferme du Périgord, un octogénaire français revendique la couronne de l'Araucanie, un royaume qui exista en Amérique du Sud pendant une poignée de jour. Le film pose en réalité la question de la souveraineté des peuples allochtones. ■

NOËLLE JORIS

Sur la Une, mercredi 15 mai à 22 h et à 23 h.